

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Chantal Soucy

Députée de Saint-Hyacinthe et vice-présidente de l'Assemblée nationale

2685, boulevard Casavant Ouest, Bureau 215, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B8

Décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec

NOUVELLE USINE D'EXCELDOR : LA DÉPUTÉE CHANTAL SOUCY PREND ACTE DE LA DÉCISION DE LA CPTAQ ET MOBILISE TOUS LES INTERVENANTS CONCERNÉS POUR CONSERVER 250 EMPLOIS DANS LA RÉGION

Saint-Hyacinthe, le 18 décembre 2019 – La députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy, a pris connaissance de la décision de la *Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)* hier en fin de journée. Dans son document de 34 pages, la CPTAQ refuse la demande de la ville de Saint-Hyacinthe d'exclure près de 24 hectares de terre de la zone agricole pour permettre l'implantation de la nouvelle usine d'Exceldor dans le parc industriel Olivier-Chalifoux.

Au cours des derniers mois, la députée de Saint-Hyacinthe a rencontré et travaillé avec les différents intervenants dans ce dossier, notamment le PDG d'Exceldor qui souhaite relocaliser son usine de Saint-Damase à Saint-Hyacinthe.

Après lecture complète de la décision rendue par la CPTAQ, la députée a convoqué des représentants de l'Union des Producteurs Agricoles de la Montérégie (UPA) à une rencontre et a ensuite participé à une autre rencontre avec les dirigeants de la ville de Saint-Hyacinthe.

La députée a demandé aux acteurs concernés, soit la ville de Saint-Hyacinthe ainsi que le président de l'UPA Montérégie, Christian St-Jacques, et son directeur général, Robert Racine, de s'asseoir à une même table pour arriver à une solution qui conviendra à toutes les parties prenantes.

Au terme des rencontres qui ont eu lieu ce matin, le maire ainsi que la direction générale de la ville de Saint-Hyacinthe et les représentants de l'UPA Montérégie se sont montrés très ouverts à la proposition de la députée de s'asseoir à une même table.

Communiqué de presse

Citations :

« Ma plus grande préoccupation dans ce dossier, ce sont les 250 emplois actuels de l'usine Exceldor de Saint-Damase. Je ne pouvais pas rester les bras croisés devant une situation qui risque d'engendrer des pertes d'emplois pour ces travailleurs. Au cours des prochains jours, je continuerai mes démarches pour regrouper tous les acteurs concernés. Je suis en mode solution. Je veux m'assurer que toutes les solutions soient envisagées pour conserver les emplois dans la région de Saint-Hyacinthe tout en protégeant notre territoire agricole.

Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe et vice-présidente de l'Assemblée nationale

– 30 –

Source et renseignements

Geneviève Lemay

Bureau de circonscription de la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy

450 773-0550

genevieve.lemay@assnat.qc.ca